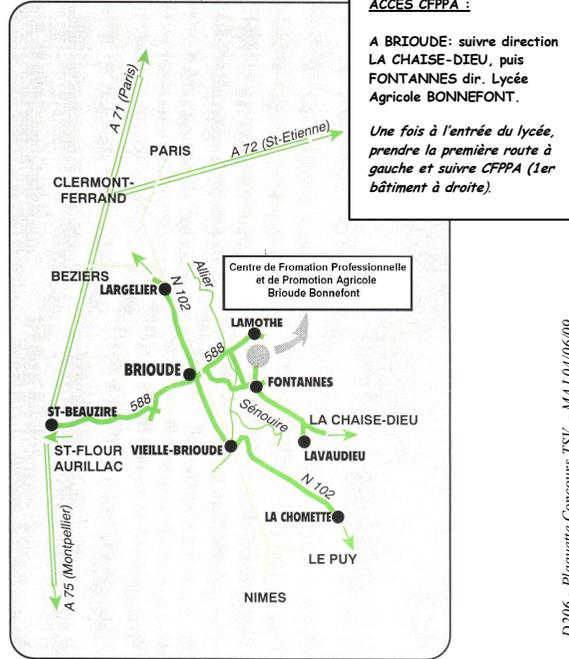


## LE C.F.P.P.A. de BONNEFONT

### Présentation générale

Le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles) de BONNEFONT dispose de locaux dont l'équipement permet de dispenser des enseignements de niveau 3 (Bac + 2) : laboratoires de chimie et de biologie, une animalerie pédagogique, 2 salles informatiques, ateliers pédagogiques, un Centre de Documentation et d'Information, une exploitation agricole, un atelier machinisme, installations sportives, centre équestre, self...

Le centre n'ayant pas de structure d'hébergement, les stagiaires trouvent à se loger dans les communes environnantes. Ils peuvent toutefois prendre leurs repas au restaurant du Lycée à des tarifs préférentiels.



D206 - Plaque Concours TSV - MAJ 04/06/09

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

# BONNEFONT

Un sillon d'avance

# FORMATION



## Formation de Technicien Supérieur des Services Vétérinaires

FORMATION CONTINUE POUR ADULTES

✂ \_\_\_\_\_

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

N° Tél. : ..... Portable : .....

Adresse e-mail : .....

Je souhaite m'inscrire dans la formation  
**Technicien Supérieur des Services Vétérinaires**

Coupon réponse à retourner au CFPPA



**Contactez-nous :**  
**CFPPA de Brioude-Bonnefont**  
**43100 FONTANNES**  
 ☎ 04.71.74.57.74. - 📠 04.71.74.57.53.  
 SITE INTERNET : [www.cfppabonnefont.fr](http://www.cfppabonnefont.fr) Email : [cfppa.bonnefont@educagri.fr](mailto:cfppa.bonnefont@educagri.fr)

Enseignement agricole  
 Formations grandeur nature



# LES SERVICES VÉTÉRINAIRES

Plus de 2 000 Techniciens des Services Vétérinaires du Ministère de l'Agriculture surveillent la qualité et la sécurité de l'alimentation. Ils interviennent partout près de chez vous, à toutes les étapes de la chaîne alimentaire en relation constante avec les instances nationales, européennes et les organisations internationales.

## ► Attributions des Techniciens des Services Vétérinaires :

### 🔪 en hygiène alimentaire

Les Services Vétérinaires sont les garants de la sécurité et de la qualité des produits agroalimentaires. Pour cela :

- Ils assurent l'inspection des denrées alimentaires,
- Ils surveillent l'hygiène des lieux et des conditions de manipulation des denrées, de leur transport et de leur mise en vente,
- Ils consignent les denrées impropres à la consommation,
- Ils effectuent les prélèvements nécessaires pour analyses en laboratoire,
- Ils sanctionnent les infractions en dressant des procès-verbaux.

### 🔪 en santé et protection animale

Les Techniciens des Services Vétérinaires effectuent des missions sur le terrain pour le contrôle et l'application des mesures de police sanitaire et de prophylaxie des maladies contagieuses pour l'homme ou ayant un impact économique important. Pour cela :

- Ils contrôlent les engins de transport des animaux,
- Ils veillent au « bien-être » des animaux dans les établissements où ils sont détenus (chenils, refuges, expositions, marchés, parcs zoologiques, manèges, laboratoires...),
- Ils effectuent des prélèvements divers (lait, sang, organes sur cadavres...) en vue de diagnostic ou de dépistage en laboratoire des maladies contagieuses.

### 🔪 en environnement

Les Services Vétérinaires veillent à la protection de l'environnement. Pour cela :

- Ils inspectent les établissements agricoles ou agroalimentaires qui présentent des risques de pollution et s'assurent que les normes et la réglementation sont respectées
- Ils effectuent les contrôles à l'occasion de plainte (bruit, odeur, déversement ...)

# LA FORMATION

## ► Conditions d'admission :

- être titulaire d'un niveau IV (Bac, Bac Pro, BTA ou équivalent), ou plus (BTS),
- être de nationalité française et jouir de ses droits civiques.

### Pour l'inscription au concours de Technicien Supérieur des Services Vétérinaires :

- ne pas avoir de mentions incompatibles inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire,
- se trouver en position régulière au regard du code du service national.

EN PRESENTIEL

## Déroulement :

Environ 770 heures au centre, de l'automne au printemps.

## Le coût :

- 200 € de frais d'inscription
- 3 696 € de frais de formation (payables par mensualités)

En fonction de leur situation personnelle, les candidats peuvent effectuer une recherche de financement auprès des organismes susceptibles de prendre en charge tout ou partie de leurs frais de formation : ANPE, ASSEDIC, DDTE, Conseil Régional, Conseil Général, Mairie, ...

Pour les candidats salariés, en fin de contrat ou au chômage, ils peuvent demander un congé individuel de formation (CIF) ou un CIF-CDD

**Cette aide n'est pas systématique, elle dépend de beaucoup de critères spécifiques à chaque organisme, département et/ou région.**

## Le Programme :



### **Français & Connaissance du milieu professionnel**

- |                           |  |
|---------------------------|--|
| 1 – Préparation à l'écrit | Synthèse de documents                        |
| 2 – Préparation à l'oral  | Entretien professionnel et mise en situation |



### **Biologie Animale et Biochimie**

- |                       |                 |
|-----------------------|-----------------|
| Préparation à l'écrit | Programme Bac S |
|-----------------------|-----------------|



### **Mathématiques**

- |                      |  |
|----------------------|--|
| Préparation à l'oral | Analyses, probabilités et statistiques |
|----------------------|--|

A DISTANCE

Possibilité de suivre cette formation à distance par module : français/biologie/mathématiques

## Méthodologie :

- 📖 Guide de travail
- 📖 Cours
- 📖 Préparation aux épreuves

**Conditions et tarifs sur simple demande**